

CONDITIONS GENERALES DE VENTES CAMPING LA'BEL BALAGNE

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.camping-balagne.com. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 - Prix et règlement :

Le gérant du camping est libre de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping La'Bel Balagne propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le Gérant se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Les hébergements sont loués pour un nombre de personnes indiquées sur le tarif en vigueur. Aucun surnombre ne pourra être envisagé, dans le cas contraire, le gérant du camping se réserve le droit de refuser l'accès à l'hébergement loué.

RÉSERVATION DE GROUPE : Toute réservation de plus de 2 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour sur le Camping La'Bel Balagne est considérée comme un groupe. Les hébergements proposés sur le site internet sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle. Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le Camping La'Bel Balagne par téléphone, par e-mail. Le Camping La'Bel Balagne contacté se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

Pour les réservations d'emplacement camping ou de location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservations. Un acompte de 30% + les frais de réservation sont demandés à la réservation et le solde 4 semaines avant l'arrivée pour les locations de mobil-homes. Pour les emplacements de camping, le solde sera demandé à leur arrivée.

Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping ou sur le site du camping.

Nos prix comprennent pour la location d'un hébergement : la location, l'emplacement pour un véhicule (véhicule supplémentaire à régler), gaz, eau et électricité.

Les tarifs sont toutes taxes comprises (TVA inclus à l'exception de la taxe de séjour 0,66 € par nuit et par personne de 18 ans et+).

Seuls les chèques vacances Connect sont acceptés. Pour échanger vos chèques vacances papier contre des chèques vacances Connect, veuillez consulter le site des Chèques Vacances. Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

2.2 - Modification de réservation : Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 - Annulation : Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Pour toute annulation parvenue plus de 6 semaines avant la date de début de séjour, une somme égale à 30 % du prix du séjour ainsi que les frais de réservation resteront acquis au camping. En cas d'annulation de 6 semaines avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour restera acquise au camping.

2.4 - Rétractation : Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.221-28 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 - Assurance annulation : Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Tarifs assurances : 3,5% du prix du séjour.

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 - Arrivées et Départs

En location : les arrivées s'effectuent à partir de 17h00, les départs s'effectuent avant 10h, tous les jours en basse saison – sauf le lundi et vendredi en haute saison).

En emplacement : Les arrivées s'effectuent à partir de 14h00, les départs s'effectuent avant 11h30, tous les jours

3.2 – Caution : Une caution de 280 euros par hébergement vous sera demandée sur place (par carte bancaire ou chèque bancaire). Elles seront annulées 24h après votre départ et après avoir fait l'inspection des lieux (Une confirmation vous sera envoyée par mail). La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

Le camping propose un forfait ménage d'un montant de 85 à 100€ pour tous les hébergements. Si le client n'a pas souscrit cette option, mais que le jour du départ, l'état de propreté de l'hébergement est jugé irrecevable, 85€ de frais de nettoyage seront prélevés sur le dépôt de garantie. Aussi, si le client a souscrit à l'option ménage, mais que l'hébergement se trouve dans un état anormal de saleté, il lui sera facturé 85€ supplémentaires sur le dépôt de garantie

La Société rappelle au client les tâches à effectuer :

- Si le client n'a pas souscrit à l'option ménage, sans en faire une liste exhaustive :
 - Vider et jeter les poubelles
 - Faire et ranger la vaisselle
 - Vider et éteindre le frigo
 - Balayer et passer la serpillière
 - Nettoyer l'espace cuisine, salle de bain et les toilettes
 - Ranger et nettoyer la terrasse et le mobilier Si l'option Kit Linge a été souscrite, déposer les draps et serviettes à la réception

- Si le client a souscrit à l'option ménage :
 - Vider et jeter les poubelles
 - Faire et ranger sa vaisselle
 - Vider et éteindre le frigo
 - Ranger la terrasse et le mobilier

3.3 - Départ : Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

3.4 - Animaux : Un seul chien de -10 Kg (sauf catégorie 1 et 2 ou de défense et d'attaque) est accepté dans certaines locations moyennant un supplément, si les règles d'hygiène sont respectées. Les chiens ne doivent être en aucun cas laissés seuls dans la location ou sur l'emplacement. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués, vaccinés. Le carnet de vaccination est obligatoire. Les chats ne sont pas admis à l'intérieur des locations.

3.5 - Véhicule : Un seul véhicule par emplacement (un deuxième véhicule est autorisé après accord de l'accueil moyennant une redevance). Les véhicules supplémentaires doivent être obligatoirement garés à l'extérieur du camping.

Véhicule électrique : Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux clients de charger des véhicules électriques ou hybrides via les sources d'énergie des hébergements et/ou du camping. Nos assurances ne couvrent pas les dommages résultant de la charge de ces véhicules. En cas de sinistre, le propriétaire du véhicule en assume l'entière responsabilité.

3.6. - Visiteur : Après avoir été autorisé par le gestionnaire et s'être acquitté d'une redevance journalière (5 €), le visiteur peut être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui le reçoit. Le visiteur devra quitter le camping avant 21 Heures. L'accès à la piscine est interdit aux visiteurs.

3.7 - Piscine : Accès réservé exclusivement à la clientèle du camping qui devront respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Les règles sanitaires de la DASS sont appliquées pour la piscine du camping La'Bel Balagne : • Douche et passage dans le pédiluve obligatoire • Les shorts et bermudas de bain sont interdits • Le port du bracelet y est obligatoire • Les animaux sont strictement interdits L'accès à la piscine est interdit aux baigneurs porteurs de lésions cutanées suspectes non munis d'un certificat de non-contagion. Les enfants sont sous la responsabilité des parents, ils doivent être accompagnés. Les enfants en bas âge doivent obligatoirement porter des couches conçues spécialement pour la baignade, ce pour le respect des normes d'hygiène.

3.8 - Bruit et nuisance : Les responsables seront expulsés, sans remboursement.

3.9 - Insectes : Avant sa mise en location, il a été procédé au nettoyage régulier de l'hébergement locatif. Durant le séjour, ce sont les clients qui sont en charge de cet entretien. Si le locataire constate la présence d'insectes indésirables (du type fourmis ou autre), il lui appartient, de faire le nécessaire. Si malgré ses efforts, le problème n'est pas solutionné, le camping tentera de faire le nécessaire et mettra à la disposition des clients des répulsifs. Cependant, les insectes relevant du milieu naturel et à fortiori dans un camping, l'exploitant décline toute responsabilité en cas de désagréments. (Moustiques, fourmis...)

3.10 - Réparations durant le séjour : En cas de réparation dans la location, l'établissement mettra tout en œuvre pour intervenir dans les meilleurs délais. Le service technique sera disponible de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du Lundi au Vendredi. Les techniciens interviennent selon leur planning et par niveau d'urgence des pannes. En cas de panne qui nécessite la commande de pièces ou une intervention d'un technicien extérieur agréé, le client ne pourra prétendre à une obligation de résultat dans de courts délais.

3.11 – Modification éventuelle de nos programmes/prestations : En cas de survenance d'un événement de force majeure rendant impossible l'exécution de l'une de ses obligations, le Camping aura la faculté de modifier partiellement ou totalement l'exécution de ses prestations (fermeture totale ou partielle d'un locatif ou d'un emplacement, d'un équipement commun de type, espace aquatique,...). Les prestations disponibles sur le camping, telles que l'espace piscine, les espaces multisports, les aires de jeux etc. et toutes les activités qui y sont liées, peuvent être supprimées, limitées ou fermées sans information préalable des clients. Le camping se réserve le droit de vous exclure en cas d'utilisation non soigneuse ou inappropriée de ses équipements. Il se réserve également le droit de vous exclure en cas de non-respect du personnel et des clients du camping.

Article 4 - Règlement Intérieur : Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 5 – Responsabilité : Elle n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant, ou suite, à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés par vous dans les locations, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature à votre multirisque habitation. Les enfants devront être sous la surveillance de leurs parents.

Article 6 - Droit Applicable : Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Bastia.

Article 7 - Médiateur : Dans le cadre d'un litige avec le terrain de camping, vous avez la possibilité d'envoyer un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du camping La'Bel Balagne. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation de la consommation des conciliateurs de justice CM2C, sur le site internet suivant <https://www.CM2C.net>, par courrier : CM2C – 49, rue de Ponthieu- 75008 PARIS, par mail : cm2c@cm2c.net – tél : 01 89 47 00 14.

Article 8 - Informatique et Liberté : Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du

Campings en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse du camping La'Bel Balagne.

Article 9 - Image : Vous autorisez le camping La'Bel Balagne à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer durant votre séjour, en vue d'assurer la promotion du camping, sans que cela ne porte atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

Article 10 : Vidéosurveillance : Dans le cadre de la sécurité des biens et des personnes, le camping est placé sous vidéoprotection.

Des caméras sont installées dans les zones communes (accueil, entrées/sorties, parkings, espaces collectifs), à l'exclusion des espaces privatifs (sanitaires, hébergements, etc.).

Les images enregistrées sont conservées pendant une durée limitée et ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées. Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les clients disposent d'un droit d'accès, de rectification et, le cas échéant, d'opposition aux données les concernant. Toute demande peut être adressée à la direction du camping à l'adresse suivante : [adresse e-mail ou postale à compléter].